



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Bouches-du-Rhône



# Bulletin départemental

n° 357

du 11 juin 2026

## Sommaire

<b>Division des Personnels Enseignants</b>	
○ Campagne complémentaire de recrutement sur postes à profil (PAP) – rentrée scolaire 2026	3

**Division**

**Des Personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Bureau des actes collectifs – DPE2

Affaire suivie par :

Jean-Claude MASINI

Tél : 04 91 99 67 52

Mél : [ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr)

Laury GUERRINI

Tél : 04 91 99 67 46

Mél : [ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)

28-34 boulevard Charles Nédélec

13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le 11 juin 2026

Le Directeur académique des Services de  
l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône

A

Mesdames et messieurs les instituteurs et  
professeurs des écoles

S/c :

- Mmes et MM. les inspecteurs de l'éducation nationale
- Mmes et MM. les principaux de collège

**Objet : Campagne complémentaire de recrutement sur postes à profil (PAP) – rentrée scolaire 2026**

À l'issue des opérations du mouvement intra-départemental 2026, certains postes à profil demeurent vacants.

La présente note de service a pour objet de définir les modalités de candidature à la campagne complémentaire de recrutement sur postes à profil (PAP) organisée en vue de la rentrée scolaire 2026.

La liste des postes proposés ainsi que les fiches de poste détaillées sont annexées à la présente note de service.

**I. Public concerné**

L'appel à candidatures est ouvert à l'ensemble des professeurs des écoles du département.

Les enseignants déjà affectés à titre définitif sur un poste à profil peuvent également candidater.

**II. Modalités de candidature**

Les candidatures devront être transmises directement au référent indiqué sur la fiche de poste sollicitée. Chaque candidature devra être adressée exclusivement par courrier électronique à l'adresse mentionnée dans la fiche de poste.

Les candidats peuvent postuler à un ou plusieurs postes.

Dans ce cas, une candidature distincte devra être adressée pour chaque poste demandé.

Les modalités attendues (lettre de motivation, curriculum vitae, pièces complémentaires éventuelles) sont précisées dans chaque fiche de poste.

La date limite de transmission des candidatures est fixée au : 16 juin 2026 au plus tard.

**III. Modalité d'affectation**

Les enseignants retenus dans le cadre de cette campagne complémentaire seront affectés sous la forme d'une Affectation à l'Année (AFA) pour l'année scolaire 2026-2027.

Cette affectation provisoire garantit aux agents concernés la conservation de leur poste d'origine.

#### **IV. Procédure de recrutement**

Les candidatures feront l'objet d'un examen par les référents des postes concernés.

Selon les caractéristiques du poste sollicité, un entretien pourra être proposé aux candidats. Le cas échéant, les candidats recevront une convocation du référent.

Les enseignants retenus seront informés du résultat par la direction des personnels enseignants (DPE2).

#### **V. Calendrier**

- 11 juin 2026 : publication de la note de service et des fiches de poste au Bulletin départemental ;
- 16 juin 2026 au plus tard : date limite de transmission des candidatures aux référents indiqués sur les fiches de poste ;
- à compter du 23 juin 2026 : information des candidats retenus et finalisation des affectations.

Après la clôture de la campagne, toute communication sera assurée exclusivement via la messagerie académique des agents, qu'il est recommandé de consulter régulièrement.

Pour toute question relative à cette campagne, les enseignants sont invités à contacter le bureau DPE2 à l'adresse suivante : [ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)



**Jean-Yves BESSOL**

## Mouvement intra-départemental sur postes à profil (PAP) des enseignants du premier degré

ANNEXE - Liste des postes à profil  
Rentrée scolaire 2026

### I- Postes à Profil (PAP)

Référence fiche de poste	Intitulé du poste
PAP2026-025-CPC ARLES	CPC ARLES
PAP2026-026-CPC MARSEILLE ESTAQUE	CPC MARSEILLE ESTAQUE
PAP2026-027-CPC MARSEILLE JOLIETTE	CPC MARSEILLE JOLIETTE
PAP2026-028-CPC MARSEILLE LE MERLAN	CPC MARSEILLE LE MERLAN
PAP2026-029-CPC MARSEILLE LE CANET	CPC MARSEILLE LE CANET
PAP2026-030-CPC MARSEILLE SAINT BARNABE	CPC MARSEILLE SAINT BARNABE
PAP2026-031-CPC LA CIOTAT	CPC LA CIOTAT
PAP2026-032-CPC MARSEILLE BELLE DE MAI	CPC MARSEILLE BELLE DE MAI
PAP2026-033-CPC MARSEILLE CORNICHE	CPC MARSEILLE CORNICHE
PAP2026-034-CPC MARSEILLE SAINT CHARLES	CPC MARSEILLE SAINT CHARLES
PAP2026-035-CPC ISTRES	CPC ISTRES
PAP2026-036-CPLV MARSEILLE	CP LV MARSEILLE
PAP2026-037-COORDO REP AIX STE VICTOIRE - GARDANNE	COORDO REP AIX STE VICTOIRE - GARDANNE
PAP2026-038-ERUN LE MERLAN - ASH	ERUN MARSEILLE LE MERLAN – ASH
PAP2026-039-E.E.PU POINTE ROUGE (SI ITALIEN)	E.E.PU POINTE ROUGE – SECTION INTERNATIONALE ITALIEN
PAP2026-040-CITE INTERNATIONALE ANGLAIS	CITE INTERNATIONALE J. CHIRAC - ANGLAIS
PAP2026-041-CITE INTERNATIONALE ALLEMAND	CITE INTERNATIONALE J. CHIRAC - ALLEMAND
PAP2026-042-CITE INTERNATIONALE ESPAGNOL	CITE INTERNATIONALE J. CHIRAC - ESPAGNOL
PAP2026-043-CITE INTERNATIONALE ARABE	CITE INTERNATIONALE J. CHIRAC - ARABE

PAP2026-044-CITE INTERNATIONALE CHINOIS	CITE INTERNATIONALE J. CHIRAC - CHINOIS
PAP2026-045-CHARGE MISSION RH	CHARGE MISSION RH
PAP2026-049-CHARGE MISSION RH-2	CHARGE MISSION RH
PAP2026-046-ERUN DSDEN	ERUN DSDEN
PAP2026-047-CPD A-DASEN	CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL A-DASEN
PAP2026-048-CHARGE ECOLE ARBOIS	CHARGE D'ECOLE – PLATEAU DE L'ARBOIS
PAP2026-050-MISSION MAITRISE LANGUE1	CONSEILLER PEDAGOGIQUE MAITRISE DE LA LANGUE
PAP2026-051-MISSION MAITRISE LANGUE2	CONSEILLER PEDAGOGIQUE MAITRISE DE LA LANGUE

II- Postes à Profil ASH (PAP-ASH)

Référence fiche de poste	Intitulé du poste
PAP ASH 2026-015-UEEA E.E.PU OLYMPE GOUGES MARSEILLE	ENSEIGNANT EN UEEA – E.E.PU OLYMPE GOUGES MARSEILLE
PAP ASH 2026-016-UEMA E.M.PU LA PAVILLONE CHATEAURENARD	ENSEIGNANT EN UEMA – E.M.PU LA PAVILLONE CHATEAURENARD
PAP ASH 2026-018-CPUE E. TOULOUSE	COORDONNATEUR UNITE ENSEIGNEMENT EDOUARD TOULOUSE
PAP ASH 2026-019-CPUE PEJS	COORDONNATEUR UNITE ENSEIGNEMENT PEJS
PAP ASH 2026-020-PEJS ELEMENTAIRE	ENSEIGNANT MATERNELLE DE CLASSE BILINGUE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF) / FRANÇAIS ECRIT - POLE D'ENSEIGNEMENT DES JEUNES SOURDS
PAP ASH 2026-021-ERSEH SEI ULIS SEGPA	ERSEH SEI ULIS SEGPA
PAP ASH 2026-022-ERSEH SEI ULIS SEGPA	ERSEH SEI ULIS SEGPA
PAP ASH 2026-023-ERSEH SEI PIAL	ERSEH SEI PIAL
PAP ASH 2026-024-PROFESSEUR RESSOURCE TND	PROFESSEUR RESSOURCE TND
PAP ASH 2026-025-CPUE IME VERT PRE	CPUE IME VERT PRE
PAP ASH 2026-026-PEP	COORDONNATEUR DES ACTIONS PARTENARIALES ÉDUCATION NATIONALE / PEP
PAP ASH 2026-027-COORDONNATEUR PAS1	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR MARTIGUES
PAP ASH 2026-028-COORDONNATEUR PAS2	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR ARLES

PAP ASH 2026-029-COORDONNATEUR PAS3	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR LA CIOTAT
PAP ASH 2026-030-COORDONNATEUR PAS4	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR ISTRES
PAP ASH 2026-031-COORDONNATEUR PAS5	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR MARSEILLE CAPELETTE
PAP ASH 2026-032-COORDONNATEUR PAS6	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR MARSEILLE LE MERLAN
PAP ASH 2026-033-COORDONNATEUR PAS7	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR MIRAMAS
PAP ASH 2026-034-COORDONNATEUR PAS8	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR PEYROLLES
PAP ASH 2026-035-COORDONNATEUR PAS9	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR SAINT REMY
PAP ASH 2026-036-COORDONNATEUR PAS10	COORDONNATEUR PAS 13 - SECTEUR SALON

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-015-UEEA MARSEILLE E.E.PU OLYMPE GOUGES</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en : Unité d'enseignement autisme en élémentaire UEEA</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Ce dispositif est implanté et rattaché administrativement à l'école : E.E.PU OLYMPE DE GOUGES à MARSEILLE Poste sous-couvert IEN SAINT BARNABE
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>L'unité d'enseignement autisme en élémentaire (UEEA) est un dispositif accueillant 10 élèves ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire.</p> <p>Ce dispositif relève du droit commun mais est adossé à un établissement médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4ème plan autisme (2018-2022)</li> <li>- Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neurodéveloppementaux 2018-2022</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter le projet de l'UEEA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé).</li> <li>- Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves.</li> <li>- Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire.</li> <li>- Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves.</li> <li>- Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient</li> <li>- Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEEA une participation pleine à la vie de celle-ci (fêtes, spectacles, sorties scolaires, projet d'école...).</li> <li>- Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.</li> <li>- Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire.</li> <li>- Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEEA.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<p><b>Être capable de :</b></p> <p>Travailler en équipe avec des partenaires différents. Favoriser l'établissement de relations de confiance. Prendre en compte de façon permanente le comportement des élèves Communiquer quotidiennement avec les familles.</p> <p><b>Avoir des connaissances suffisamment solides sur :</b></p> <p>Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS). L'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques. Les programmes et les enjeux du cycle 2 et du cycle 3 à l'école élémentaire Le cahier des charges des UEEA.</p>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire du cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré : 24h devant et 108 heures annualisées
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH responsable du dossier : Mme VOLPI - IEN ASH Ouest - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> – 04.90.49.01.78

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-016-UEMA E.M.PU LA PAVILLONE CHATEAURENARD</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en : Unité d'enseignement autisme en élémentaire UEMA</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	L'UEMA dépend de l'I.M.E. Les CYPRES (Association AGAPEI 13) Lieu d'exercice : E.M.PU La Pavillone, CHATEAURENARD Poste sous-couvert IEN ASH
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'unité d'enseignement autisme en maternelle est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois à six ans, ayant un diagnostic d'autisme, n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire pour lesquels la maison départementale des personnes handicapées a notifié ce besoin. Ces unités sont adossées à un établissement médico-social. - Stratégie nationale TND 2023-2027 - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter le projet pédagogique de l'UE maternelle</li> <li>- Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement.</li> <li>- Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS).</li> <li>- Assurer un enseignement aux élèves de l'UEMA en visant les attendus des programmes de l'école maternelle</li> <li>- Partager, avec l'équipe du service médico-social un langage et des outils de réflexion communs.</li> <li>- Transmettre des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels</li> <li>- Réaliser avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements du projet de l'enfant.</li> <li>- Favoriser au sein de l'établissement des relations de confiance et de collaboration entre l'équipe de professionnels de l'ESMS et avec la communauté éducative de l'école.</li> <li>- Favoriser également l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu'il informe.</li> <li>- Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail pédagogique proposé à leur enfant.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA),</li> <li>- sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux,</li> <li>- développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA),</li> <li>- assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle ou élémentaire en concertation avec l'équipe enseignante.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire du cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré : 24h devant et 108 heures annualisées
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH responsable du dossier : Mme VOLPI - IEN ASH Ouest - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> – 04.90.49.01.78

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-018-CPUE E. TOULOUSE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur pédagogique d'une unité d'enseignement en établissement médico-social</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Ce poste est implanté à l'hôpital Edouard Toulouse.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement médico-social.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement. Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves et la soumet au directeur pour validation.</p> <p>Il articule les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements.</p> <p>Il contribue au déroulement des parcours de formation des élèves dans l'UE, en lien avec l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en SH (participe aux ESS d'orientation).</p> <p>Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant.</p> <p>Il accompagne la mise en place et le suivi des différentes unités d'enseignement externalisées et impulse une dynamique d'inclusions.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	<p>Il est l'interface entre l'équipe pédagogique de l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (éducative et thérapeutique).</p> <p>Il accueille et rencontre les familles avec l'équipe pédagogique de l'UE.</p> <p>Il sollicite le directeur pour des aménagements éventuels : effectifs, transports, sorties,...</p> <p>Il anime, impulse et assure la mise en œuvre du projet pédagogique.</p> <p>Il rédige les conventions relatives à tout accueil scolaire en dehors de l'unité d'enseignement de l'établissement en lien avec le directeur.</p> <p>Il participe aux réunions de coordination avec les autres chefs de service de l'établissement.</p> <p>Il travaille en relation étroite avec la circonscription ASH.</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe.</li> <li>- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique).</li> <li>- Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	L'enseignant devra être titulaire d'un CAPPEI ou équivalent.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH responsable du dossier : M. GOSSE - IEN ASH Est - ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr - 04 42 21 12 99

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-019-CPUE PEJS</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur du pôle d'enseignement des jeunes sourds</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste de coordonnateur dépend de l'IEN ASH 13 à Marseille Lieu d'exercice : E.P.PU SAINT TRONC CASTEL ROC à MARSEILLE et COLLEGE PASTEUR à MARSEILLE
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p><b>Référence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées ;</li> <li>- Décret n° 2006-509 du 3 mai 2006 relatif à l'éducation et au parcours scolaire des jeunes sourds ;</li> <li>- Arrêté du 1er juillet 2013 fixant un référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat ;</li> <li>- Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la LSF L1 à l'école primaire et au collège ;</li> <li>- Volume complémentaire du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (6 mars 2018) ;</li> <li>- Circulaire n° 2017-011 du 3 février 2017 relative à la mise en œuvre du parcours de formation du jeune sourd (BO n° 8 du 23/02/2017)</li> </ul> <p>Le pôle d'enseignement pour les jeunes sourds (PEJS) est un dispositif académique constitué d'un ensemble d'établissements des premiers et seconds degrés, implanté dans les Bouches-du-Rhône et doté d'enseignants qui enseignent à la fois la LSF et en LSF. Le PEJS de l'académie d'Aix-Marseille assure la continuité du parcours scolaire des élèves pour lesquels les familles ont fait le choix d'un mode de communication en langue des signes française / français écrit (LSF-FE). Pour la rentrée 2026, il se compose d'une classe de cycle 1, une classe de cycle 2 et une classe de cycle 3, qui ont ouvert dans le groupe scolaire Saint Tronc Castel Roc à Marseille 13010 à la rentrée 2024, ainsi que d'une classe de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> au collège Louis Pasteur, Marseille 13009.</p> <p><b>La coordination du PEJS et les relations avec les partenaires extérieurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garantir la sécurisation des parcours des élèves au sein du PEJS : identifier les besoins spécifiques, si nécessaire in situ et proposer une organisation pédagogique et des réponses adaptées aux élèves sourds</li> <li>- assurer la coordination entre tous les professionnels du PEJS, notamment lors de temps de co-enseignement au cours desquels des enseignants non signants spécialistes d'une discipline et à ce titre responsables pédagogiques, interviennent avec des enseignants signants.</li> <li>- assurer un lien avec les enseignants pour la scolarisation des élèves en situation de handicap : remontées des besoins, suivi des élèves et participation aux équipes de suivi de scolarisation</li> <li>- contribuer à l'évaluation des orientations vers le PEJS</li> <li>- assurer la coordination avec les professionnels et services médico-sociaux pour l'accompagnement des élèves et faciliter les interventions des partenaires extérieurs</li> </ul> <p><b>Le conseil et l'accompagnement à la communauté éducative en qualité de personne-ressource</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être un appui pédagogique pour les enseignants et les AESH, notamment pour les temps de co-enseignement évoqués précédemment</li> <li>- accompagner les nouveaux arrivants : faciliter l'appropriation des missions de travail, du fonctionnement, des outils pédagogiques</li> <li>- aider à la mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique (adaptations, aménagements)</li> <li>- aider à l'évaluation de suivis et de réajustements des projets</li> <li>- aider à la préparation des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation</li> <li>- impulser, aider, suivre et évaluer des projets d'activités partagées</li> </ul> <p><b>La communication des différents acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- anticiper, identifier les difficultés entre professionnels ou entre élèves</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller à la circulation de la communication entre équipes</li> <li>- veiller à la sécurité des élèves sourds : accessibilité des informations</li> <li>- veiller à l'accessibilité des réunions pour les enseignants et les parents</li> <li>- accompagner la relation avec les familles</li> <li>- exercer en tant que médiateur interculturel auprès de familles sourdes</li> <li>- favoriser l'implication des parents délégués sourds</li> <li>- assurer un rôle d'information et de médiation culturelle (spécificités des enfants sourds, langue des signes, culture sourde ...) auprès des acteurs de l'école (enseignants, AESH, parents d'élèves)</li> <li>- préparer l'accueil des classes avec les partenaires extérieurs en cas de sorties pédagogiques : accessibilité, informations</li> <li>- recueillir les demandes extérieures : reportages télévisés, presse écrite, visites d'experts étrangers</li> <li>- rédiger un rapport annuel d'activités à l'attention du corps d'inspection chargé du PEJS</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap et plus particulièrement des élèves sourds dont l'environnement réglementaire et institutionnel des pôles d'enseignement pour les jeunes sourds</li> <li>- Disposer de connaissances sur les spécificités de l'enfant sourd (particularités, langue des signes, culture sourde, histoire de la LSF, ...)</li> <li>- Disposer de connaissances de la pédagogie de/en LSF : particularités, mise en œuvre, ...</li> <li>- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans la construction de parcours inclusifs</li> <li>- Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et savoir travailler en équipe pluri-catégorielle</li> <li>- Capacité à travailler au sein d'une équipe pédagogique et à conseiller en qualité de personne-ressource</li> <li>- Capacité à travailler avec des partenaires, ouverture et capacité relationnelle interculturelle (culture entendante/culture sourde)</li> <li>- Faire preuve d'initiative et d'autonomie</li> <li>- Attester d'une bonne capacité de communication, d'écoute et dynamisme</li> <li>- Disposer d'une aptitude à communiquer en LSF et à l'écrit</li> <li>- Démontrer une grande disponibilité temporelle pour les familles, partenaires et l'équipe pédagogique. La coordination du PEJS implique notamment une présence physique sur l'ensemble des établissements composant le PEJS (école et collège) en fonction des besoins.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).</li> <li>- La détention du niveau de maîtrise B2+ (ou B2.2) en LSF est indispensable afin de pouvoir communiquer avec les équipes et les familles.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le temps de travail est celui d'un enseignant « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN Conseiller Technique ASH départemental : <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a> DAASEN en charge du dossier ASH départemental : <a href="mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr">ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-020-PEJS ELEMENTAIRE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant élémentaire de classe bilingue langue des signes française (LSF) / français écrit - Pôle d'enseignement des jeunes sourds</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	1 poste d'enseignant en classe bilingue (LFS-FE) élémentaire implanté à E.P.PU SAINT TRONC CASTEL ROC à MARSEILLE
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p><b>Référence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées ;</li> <li>- Décret n° 2006-509 du 3 mai 2006 relatif à l'éducation et au parcours scolaire des jeunes sourds ;</li> <li>- Arrêté du 1er juillet 2013 fixant un référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat ;</li> <li>- Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la LSF L1 à l'école primaire et au collège ;</li> <li>- Volume complémentaire du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (6 mars 2018).</li> <li>- Circulaire n° 2017-011 du 3 février 2017 relative à la mise en œuvre du parcours de formation du jeune sourd (BO n° 8 du 23/02/2017)</li> </ul> <p>Le pôle d'enseignement pour les jeunes sourds (PEJS) est un dispositif académique constitué d'un ensemble d'établissements des premiers et seconds degrés, implanté dans les Bouches-du-Rhône et doté de 3 postes d'enseignants spécialisés en école primaire. Le PEJS de l'académie d'Aix-Marseille assure la continuité du parcours scolaire des élèves pour lesquels les familles ont fait le choix d'un mode de communication en langue des signes française / français écrit (LSF-FE). Depuis la rentrée 2025, il se compose d'une classe de cycle 1, une classe de cycle 2 et une classe de cycle 3, dans le groupe scolaire Saint Tronc Castel Roc à Marseille, 13010. Chaque classe est accompagnée d'un AESH collectif.</p> <p><b>Principes majeurs du PEJS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre une scolarisation en classe ordinaire qui réponde aux besoins de chaque élève et au choix linguistique de chaque famille ;</li> <li>- Rendre effectif le libre choix de communication : communication bilingue (langue des signes et langue française écrite) ;</li> <li>- Permettre aux élèves ayant fait le choix d'une communication bilingue de maîtriser la LSF comme langue de communication ;</li> <li>- Organiser un parcours continu et cohérent de l'école maternelle au lycée.</li> </ul> <p><b>Objectifs pédagogiques prioritaires de l'enseignement dispensé en classe bilingue LSF-FE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux élèves de maîtriser la langue française écrite (objectif fondamental) ;</li> <li>- Travailler l'ensemble des compétences du socle commun de connaissance, de compétences et de culture tout en permettant de renforcer un apprentissage du français écrit, dans le cadre du parcours linguistique bilingue, en référence aux programmes ;</li> <li>- Assurer l'apprentissage de la lecture puis la maîtrise de la lecture et de l'écriture (sans méthode phonologique) ;</li> <li>- Permettre aux élèves signants d'avoir à la fin de la classe de CM2, un niveau de maîtrise suffisant de la langue des signes française et du français écrit afin de pouvoir poursuivre au mieux les apprentissages dans le cadre d'un parcours linguistique choisi au collège puis au lycée.</li> </ul> <p>Le fonctionnement des classes bilingues LSF-FE fait partie intégrante du projet d'école. Les enseignants sont placés sous l'autorité de l' IEN de la circonscription.</p>

	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder une bonne connaissance du système éducatif, du champ de l'ASH en particulier</li> <li>- Posséder des capacités d'écoute, d'adaptabilité dans la relation, des compétences dans la médiation</li> <li>- Avoir de bonnes connaissances des besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de surdit�</li> <li>- Avoir des comp�tences p�dagogiques et didactiques sur les diff�rentes modalit�s de communication alternative ou de soutien � la communication</li> <li>- Faire preuve de qualit�s relationnelles av�r�es et poss�der de r�elles capacit�s � travailler en �quipe dans le cadre de l'�cole comme du PEJS et � coop�rer avec les parents et les partenaires de l'�cole.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (dipl�mes/ exp�rience)</b>	Le candidat doit �tre titulaire du certificat d'aptitude professionnelle � l'enseignement sp�cialis� (CAPPEI ou �quivalent). Ils devront �galement �tre certifi�s en LSF et attester d'un niveau de ma�trise B2 (et visant le niveau C1).
	<b>NOMINATION</b>	Poste � temps complet. Affectation � l'Ann�e (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'ann�e scolaire 2026-2027.
	<b>R�GIME HORAIRE</b>	Les obligations r�glementaires de service sont celles du corps d'origine. Pour le 1er degr� : 24 heures hebdomadaires d'enseignement devant �l�ves et 108 heures annuelles (r�unions et 18 heures de formation continue).
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement aupr�s du responsable identifi� infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou dipl�me le cas �ch�ant.  Les modalit�s sont explicit�es sur la note de service publi�e au BULLETIN D�PARTEMENTAL des Bouches-du-Rh�ne.
	<b>CONTACT</b>	IEN Conseiller Technique ASH d�partemental : <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a> DAASEN en charge du dossier ASH d�partemental : <a href="mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr">ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-021-ERSEH SEI ULIS SEGPA</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant référent chargé des affectations des élèves en ULIS et en SEGPA</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est implanté au sein du Service de l'Ecole Inclusive. Le titulaire du poste exerce sous l'autorité fonctionnelle conjointe de l'IEN CT ASH départemental et de la cheffe de la division des élèves (DE).
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	La spécificité du travail d'orientation et d'affectation en ULIS et en SEGPA nécessite, au sein du SEI en charge de l'affectation des élèves dans ces dispositifs, des connaissances solides relatives à l'ASH.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Sous l'autorité de l'IEN CT ASH départemental et des IEN ASH de territoire, l'enseignant chargé des affectations ULIS et SEGPA est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation, la préparation et la conduite des sous-commissions de la CDOEA ainsi que des sous-commissions ULIS à l'échelle du département</li> <li>- La mise en œuvre des affectations des élèves dans les dispositifs SEGPA et ULIS du département, dans le respect des orientations institutionnelles et des notifications de la MDPH</li> <li>- Le suivi global de ces affectations en lien étroit avec l'IEN CT ASH et les IEN ASH de territoire, afin de garantir :</li> <li>- La sécurisation des parcours des élèves</li> <li>- La cohérence et l'équité de la répartition sur l'ensemble du département</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<p>Dans l'exercice de ses missions, l'enseignant est amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et conseiller les équipes pédagogiques dans le processus d'orientation des élèves vers les dispositifs SEGPA et ULIS, en apportant une expertise sur les critères d'orientation et les procédures en vigueur</li> <li>- Instruire et réaliser les affectations en SEGPA et ULIS, en veillant à l'adéquation entre les besoins des élèves, les préconisations des équipes et les capacités des établissements</li> <li>- Assurer un suivi régulier des capacités d'accueil des établissements du département afin d'anticiper les tensions et d'optimiser les affectations</li> <li>- Assurer la communication nécessaire avec l'ensemble des acteurs concernés (familles, directeurs d'école, chefs d'établissement, enseignants référents et correspondants de scolarité de la MDPH) dans un souci de transparence, de fluidité des parcours et de qualité de l'information transmise</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques</li> <li>- Capacités relationnelles avec les familles et les chefs d'établissement</li> <li>- Capacité d'organisation</li> <li>- Discretion professionnelle</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>IEN Conseiller Technique ASH départemental : <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a>          DAASEN en charge du dossier ASH départemental : <a href="mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr">ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-022-ERSEH SEI ULIS SEGPA</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant référent chargé des affectations des élèves en ULIS et en SEGPA</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est implanté au sein du Service de l'Ecole Inclusive. Le titulaire du poste exerce sous l'autorité fonctionnelle conjointe de l'IEN CT ASH départemental et de la cheffe de la division des élèves (DE).
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	La spécificité du travail d'orientation et d'affectation en ULIS et en SEGPA nécessite, au sein du SEI en charge de l'affectation des élèves dans ces dispositifs, des connaissances solides relatives à l'ASH.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Sous l'autorité de l'IEN CT ASH départemental et des IEN ASH de territoire, l'enseignant chargé des affectations ULIS et SEGPA est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation, la préparation et la conduite des sous-commissions de la CDOEA ainsi que des sous-commissions ULIS à l'échelle du département</li> <li>- La mise en œuvre des affectations des élèves dans les dispositifs SEGPA et ULIS du département, dans le respect des orientations institutionnelles et des notifications de la MDPH</li> <li>- Le suivi global de ces affectations en lien étroit avec l'IEN CT ASH et les IEN ASH de territoire, afin de garantir :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sécurisation des parcours des élèves</li> <li>- La cohérence et l'équité de la répartition sur l'ensemble du département</li> </ul> </li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<p>Dans l'exercice de ses missions, l'enseignant est amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et conseiller les équipes pédagogiques dans le processus d'orientation des élèves vers les dispositifs SEGPA et ULIS, en apportant une expertise sur les critères d'orientation et les procédures en vigueur</li> <li>- Instruire et réaliser les affectations en SEGPA et ULIS, en veillant à l'adéquation entre les besoins des élèves, les préconisations des équipes et les capacités des établissements</li> <li>- Assurer un suivi régulier des capacités d'accueil des établissements du département afin d'anticiper les tensions et d'optimiser les affectations</li> <li>- Assurer la communication nécessaire avec l'ensemble des acteurs concernés (familles, directeurs d'école, chefs d'établissement, enseignants référents et correspondants de scolarité de la MDPH) dans un souci de transparence, de fluidité des parcours et de qualité de l'information transmise</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des outils bureautiques</li> <li>- Capacités relationnelles avec les familles et les chefs d'établissement</li> <li>- Capacité d'organisation</li> <li>- Discretion professionnelle</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>IEN Conseiller Technique ASH départemental : <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a>          DAASEN en charge du dossier ASH départemental : <a href="mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr">ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-023-ERSEH SEI PIAL</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant référent – service de l'école inclusive</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est implanté au sein du Service de l'École Inclusive. Le titulaire du poste exerce sous l'autorité fonctionnelle conjointe de l'IEN CT ASH départemental et de la cheffe de la division du personnel non enseignant (DPNE). L'ERSEH est aidé dans ses missions par un gestionnaire administratif.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'ERSEH du SEI est chargé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de soutenir le fonctionnement des PIAL d'un secteur du département</li> <li>- de suivre les affectations des AESH à l'échelle des PIAL en fonction des notifications, des besoins des élèves et des compétences des AESH</li> <li>- d'être l'interlocuteur du coordonnateur et du pilote de PIAL pour la gestion RH et les situations complexes</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer autant que de besoins avec les pilotes et les coordonnateurs de PIAL autour des éléments de gestion des personnels AESH ou des situations particulières</li> <li>- Accompagner les coordonnateurs dans la gestion des situations complexes</li> <li>- Synthétiser, en collaboration avec les gestionnaires du service, les informations concernant les personnels AESH : contrats, entretiens professionnels, formations</li> <li>- Développer, en lien avec la cheffe de division, la gestion des Ressources Humaines</li> <li>- Participer au recrutement des AESH en fonction des besoins locaux identifiés</li> <li>- Analyser les demandes de mobilité des AESH</li> <li>- Accompagner et missionner les AESH référents en lien avec les partenaires de terrain</li> <li>- Être personne ressource pour contribuer à l'élaboration de la formation des AESH et des coordonnateurs de PIAL</li> <li>- Collaborer avec la conseillère pédagogique départementale ASH en charge du dossier</li> <li>- Participer à l'analyse des besoins des élèves sur le temps méridien</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités d'organisation et de synthèse</li> <li>- Capacités relationnelles avec un public pluri-professionnel : AESH, personnels de direction du 1er et 2nd degré, IEN, gestionnaires</li> <li>- Capacité d'analyse des besoins à l'échelle d'un PIAL</li> <li>- Connaissance des ressources du département</li> <li>- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques</li> <li>- Discrétion professionnelle</li> </ul>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN Conseiller Technique ASH départemental : <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a> DAASEN en charge du dossier ASH départemental : <a href="mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr">ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-024-PROFESSEUR RESSOURCE TND</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Professeur Ressource départemental pour les troubles neurodéveloppementaux (TND)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est implanté à la DSDEN des Bouches-du-Rhône, 28 boulevard Charles Nédélec 13001 Marseille et est rattachée à l'IEN CT ASH 13.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	La stratégie nationale « troubles du neurodéveloppement 2023-2027 » permet de poursuivre et élargir les enjeux de la précédente stratégie nationale pour l'autisme, à savoir entre autres, relever le défi d'un repérage plus précoce, d'une meilleure adaptation de la scolarité aux particularités des élèves et d'un accompagnement des familles. L'action se porte désormais sur tous les troubles neurodéveloppementaux: les troubles du spectre de l'autisme, les troubles Dys, le trouble du déficit de l'attention, le trouble du développement intellectuel. Dans ce cadre, le professeur ressource « troubles du neurodéveloppement » (TND) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN CT ASH 13 dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants. Il travaille en coopération avec le PR TSA.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Le Professeur Ressource TND :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire</li> <li>- contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec des TND</li> <li>- participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et à leur suivi en situation d'apprentissage</li> <li>- a pour mission de proposer à l'enseignant de l'élève avec des TND une aide adaptée aux besoins de cet élève</li> <li>- informe et fournit des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative</li> <li>- contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec des TND</li> <li>- facilite la coordination entre la famille, les professionnels de l'éducation nationale, et les professionnels mobilisés autour de l'enfant</li> <li>- peut participer aux réunions de l'équipe éducative organisées avec les enseignants et les parents</li> <li>- contribue à la mise en cohérence entre le suivi rééducatif et les actions pédagogiques</li> <li>- vient en appui aux enseignants pour leur permettre de renseigner les éléments de repérage dans le livret de parcours inclusif et pour la mise en œuvre des premières adaptations pédagogiques en lien avec la famille</li> <li>- peut construire et animer des actions de sensibilisation et d'information, ou être sollicité pour participer à des formations sur les TND</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder des connaissances et une solide expérience d'enseignement auprès d'enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux</li> <li>- Mettre en œuvre des modalités d'apprentissage personnalisées et adaptées</li> <li>- Savoir travailler en équipe et en partenariat et savoir rendre compte</li> <li>- Maîtriser les outils numériques et connaître les ressources pour les TND</li> <li>- Se positionner en « personne ressource » pour répondre aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées aux besoins éducatifs particuliers</li> <li>- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de l'Education nationale.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN Conseiller Technique ASH départemental : <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a> DAASEN en charge du dossier ASH départemental : <a href="mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr">ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-025-CPUE IME VERT PRE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur pédagogique d'une unité d'enseignement en établissement médico-social</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Ce poste est implanté à l'IME Vert Pré, à Marseille 9ème.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement médico-social.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement. Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves et la soumet au directeur pour validation.</p> <p>Il articule les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements.</p> <p>Il contribue au déroulement des parcours de formation des élèves dans l'UE, en lien avec l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en SH (participe aux ESS d'orientation).</p> <p>Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant.</p> <p>Il accompagne la mise en place et le suivi des différentes unités d'enseignement externalisées et impulse une dynamique d'inclusions.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	<p>Il est l'interface entre l'équipe pédagogique de l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (éducative et thérapeutique).</p> <p>Il accueille et rencontre les familles avec l'équipe pédagogique de l'UE.</p> <p>Il sollicite le directeur pour des aménagements éventuels : effectifs, transports, sorties,...</p> <p>Il anime, impulse et assure la mise en œuvre du projet pédagogique.</p> <p>Il rédige les conventions relatives à tout accueil scolaire en dehors de l'unité d'enseignement de l'établissement en lien avec le directeur.</p> <p>Il participe aux réunions de coordination avec les autres chefs de service de l'établissement.</p> <p>Il travaille en relation étroite avec la circonscription ASH.</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe.</li> <li>- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique).</li> <li>- Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	L'enseignant devra être titulaire d'un CAPPEI ou équivalent.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>IEN ASH responsable du dossier :</p> <p>Mme VOLPI - IEN ASH Ouest - ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr - 04 88 49 10 81</p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-026-PEP</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur des actions partenariales Éducation nationale / PEP</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est rattaché administrativement à la DSDEN 13. Le coordonnateur exerce au siège de l'association des PEP 13 (Pupilles de l'Enseignement Public), 11 rue de la Boiserie, 13012 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'enseignant coordonnateur est placé sous l'autorité fonctionnelle du président de l'association et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH Est.  En partenariat avec la DSDEN13, l'association départementale des PEP 13 met en œuvre des actions à destination d'élèves à besoins éducatifs particuliers.
	<b>MISSIONS</b>	Dans le cadre de ces actions partenariales, l'enseignant coordonnateur a un rôle organisationnel, pédagogique, administratif et de communication.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser et suivre les relations avec les associations ou services partenaires</li> <li>- Promouvoir le service et initier de nouveaux projets</li> <li>- Suivre et accompagner l'évaluation des projets et actions mis en œuvre</li> <li>- Tenir à jour la base de données et le site de l'association</li> <li>- Recueillir les données propres aux statistiques et rédiger le compte rendu annuel d'activité</li> <li>- Contribuer à l'élaboration du budget prévisionnel</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir le sens des relations humaines, de l'organisation et du travail en équipe.</li> <li>- Avoir une bonne connaissance du système éducatif</li> <li>- Savoir conduire des réunions partenariales</li> <li>- Être capable de coopérer avec des personnels de statut et mission variés</li> <li>- Avoir une bonne maîtrise des outils et techniques numériques et dynamiques ainsi qu'une aisance rédactionnelle.</li> </ul>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Enseignant du 1 <sup>er</sup> degré. Une expérience de la vie associative est vivement souhaitée.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH chargée du dossier de l'APADHE : M. GOSSE - IEN ASH EST - <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a> - 04 42 21 12 99

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	<b>PAP ASH 2026-027-COORDONNATEUR PAS1</b>
		INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Martigues</b>
		PLACE DU POSTE	Secteur Martigues
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>	
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>	
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>	
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.	
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.	
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.	
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>	
	CONTACT	<p>IEN ASH DSDEN – Béatrice DOMOISON - <a href="mailto:ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr">ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>IEN ASH OUEST : Isabelle VOLPI - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a></p>	

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		PAP ASH 2026-028-COORDONNATEUR PAS2
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Arles</b>
	PLACE DU POSTE	Secteur Arles
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH OUEST : Isabelle VOLPI - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		PAP ASH 2026-029-COORDONNATEUR PAS3
IDENTIFICATION DU POSTE	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2026-029-COORDONNATEUR PAS3</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur La Ciotat</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Secteur La Ciotat
MISSIONS ET COMPETENCES	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH EST : <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	<b>PAP ASH 2026-030-COORDONNATEUR PAS4</b>
		INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Istres</b>
		PLACE DU POSTE	Secteur Istres
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>	
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>	
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>	
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.	
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.	
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.	
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>	
	CONTACT	IEN ASH OUEST : Isabelle VOLPI - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a>	

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP ASH 2026-031-COORDONNATEUR PAS5</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Marseille La Capelette</b>
	PLACE DU POSTE	Secteur MARSEILLE 13010
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH EST : <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP ASH 2026-032-COORDONNATEUR PAS6</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Marseille Le Merlan</b>
	PLACE DU POSTE	MARSEILLE 13014
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH EST : <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		PAP ASH 2026-033-COORDONNATEUR PAS7
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Miramas</b>
	PLACE DU POSTE	Berre l'Etang
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH OUEST : Isabelle VOLPI - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP ASH 2026-034-COORDONNATEUR PAS8</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Peyrolles</b>
	PLACE DU POSTE	Le Puy Ste Réparate
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH EST : <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP ASH 2026-035-COORDONNATEUR PAS9</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Saint Rémy de Provence</b>
	PLACE DU POSTE	Châteaurenard
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>
	MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH OUEST : Isabelle VOLPI - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		PAP ASH 2026-036-COORDONNATEUR PAS10
REFERENCE		
INTITULE DU POSTE	<b>Coordonnateur PAS 13 secteur Salon</b>	
PLACE DU POSTE	Salon de Provence	
MISSIONS ET COMPETENCES		
CADRE GENERAL	<p>L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.</p> <p>Il est coordonné à temps plein par un personnel de l'éducation nationale déchargé, recruté par le niveau départemental pour son profil et son potentiel, si possible disposant d'expérience et de diplôme en la matière.</p> <p>Le coordonnateur fait partie de l'équipe permanente du PAS constituée par des personnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire (anciennement coordonnateur de PIAL) et d'un AESH référent.</p>	
MISSIONS	<p>Le coordonnateur du PAS est placé sous l'autorité directe de l'IA-Dasen. Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte de PAS.</p> <p>Il travaille dans le cadre fixé par les pilotes (IEN+ Chefs d'établissement) auxquels il rend compte de son activité notamment en tenant tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.</p> <p>Le coordonnateur PAS rédige chaque année un rapport d'activités remis aux pilotes du PAS et à l'IEN-ASH en charge de l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités au regard de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des familles et des élèves à besoins éducatifs particuliers :</li> <li>• expertise du besoin, en lien avec l'équipe permanente du PAS et les professionnels de son secteur</li> <li>• formulation de réponses aux besoins exprimés :</li> <li>• mise en réseau des écoles et établissements scolaires des élèves concernés par une demande et la mise en réseau des professionnels de son secteur susceptibles d'apporter une réponse aux besoins des élèves</li> <li>• tenue d'un tableau de bord des sollicitations, des situations d'élèves, et des réponses apportées</li> </ul>	
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degrés), du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant.</li> <li>- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et travailler en équipe partenariale avec un sens permanent de l'intérêt du service,</li> <li>- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale</li> <li>- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, messagerie électronique).</li> </ul>	
CONTEXTE ADMINISTRATIF		
DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Expertise pédagogique et expériences professionnelles diversifiées souhaitées, notamment auprès des élèves BEP. Le CAPPEI n'est pas exigible, mais il peut être une certification intéressante au regard du profil du poste.	
NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.	
REGIME HORAIRE	L'enseignant n'exerçant pas face à des élèves, les obligations de service entrent dans le cadre des 1607 heures annualisées.	
MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>	
CONTACT	IEN ASH OUEST : Isabelle VOLPI - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a>	

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-025-CPC ARLES</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Arles-Camargue</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>Circonscription de 43 écoles des communes d'Arles, Fontvieille et Saintes Maries de la Mer. Présence d'un REP et d'un REP+.</b> Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale d'Arles - 3, rue du Petit Puits, 13200 Arles
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspecteur. (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015 publiée au BO n°30 du 20 juillet 2015). La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et conseiller les enseignants, les directeurs et les équipes pédagogiques des écoles de la circonscription, dans tous les domaines d'enseignement.</li> <li>- Aider les enseignants, les équipes pédagogiques et les directeurs d'école dans l'identification, l'analyse des besoins des élèves et l'élaboration des réponses pédagogiques adaptées.</li> <li>- Accompagner les personnels des dispositifs dédoublés.</li> <li>- Participation à et aide à la mise en œuvre de toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements.</li> <li>- Elaborer et conduire des actions de formation initiale et continue dans la circonscription, notamment en éducation prioritaire, ainsi que des actions de formation, dans le cadre des plans académiques et départementaux de formation des enseignants.</li> <li>- Elaborer des ressources pédagogiques à destination des enseignants, à l'échelle de la circonscription ou du département.</li> <li>- Assurer le suivi des dossiers confiés par l'IEN et représenter ce dernier en son absence pour des actions d'information ou de communication.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques dans l'évolution de leur pratique professionnelle (programmes d'enseignement, projets de classe, de cycle ou d'école, etc.).</li> <li>• Promouvoir la mutualisation, le travail en équipe et les pratiques innovantes dans la circonscription.</li> <li>• Contribuer à la formation initiale ou continue des professeurs du premier degré.</li> <li>• Participer à la mise en œuvre et à l'accompagnement des évolutions de la politique éducative.</li> <li>• Conseiller l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), dont il est un collaborateur de premier plan, ressource d'expertise et aide à la décision.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.</li> <li>- Aptitude à la communication orale et écrite.</li> <li>- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.</li> <li>- Aptitude à travailler en équipe avec le sens de l'intérêt général.</li> <li>- Connaissance actualisée du système éducatif et des processus d'apprentissage : CUA,...</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques.</li> <li>- Connaître les dispositifs favorisant la réussite des élèves.</li> <li>- Maitriser les outils bureautiques et s'adapter aux nouvelles applications.</li> <li>- Être capable d'animer un groupe de travail avec différents partenaires.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Être titulaire du CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant. Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Pascale VARAY - IEN Arles - <a href="mailto:ce.0131313q@ac-aix-marseille.fr">ce.0131313q@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2026-026-CPC MARSEILLE ESTAQUE</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription Marseille Estaque</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille Estaque
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervention dans des classes et dispositifs et plus particulièrement les débutants. Contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion, en lien avec les coordonnateurs de l'éducation prioritaire</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés</li> <li>- Suivre des constellations</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aimer travailler en équipe,</li> <li>- Être organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques,</li> <li>- Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement,</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions</li> <li>- Avoir un excellent positionnement institutionnel</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste bénéficie du régime horaire des enseignants du 1er degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	CONTACT	Inspection de l'éducation nationale de la circonscription Marseille Estaque <a href="mailto:ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr">ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr</a> - 04.84.35.81.06

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-027-CPC MARSEILLE JOLIETTE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription de Marseille Joliette</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>Circonscription composée d'écoles relevant de l'éducation prioritaire renforcée.</b> Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale Marseille Joliette 1 rue Maurice Korsec, 13001 Marseille
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 01/07/2015 publiée au BO du 20 juillet 2015 : missions de conseillers pédagogiques du premier degré. Le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Être référent mathématiques (RMC) et suivre des constellations dans le cadre du plan mathématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer un rôle d'aide et de conseils auprès des enseignants (formation continue)</li> <li>Accompagner les débutants T1, T2, T3 et contractuels</li> <li>Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers en E.P.S. (sports terrestres)</li> <li>Suivre, administrativement et pédagogiquement des dossiers de sorties scolaires avec nuitées (lien avec PASSAN)</li> <li>Participer aux actions et impulsions inter-degrés avec l'un des 3 collèges de la circonscription (conseil école/collège, conseil cycle 3).</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les enseignants (PE néo et titulaires) dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs informations...) et la mise en œuvre des programmes.</li> <li>Contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.</li> <li>Apporter son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels, tels que le CAFIPEMF ou CAPPEI.</li> <li>Assurer le suivi des dossiers confiés par l'inspecteur de l'éducation nationale</li> <li>Représenter l'inspecteur de l'éducation nationale à sa demande</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer de bonnes connaissances des problématiques de l'éducation prioritaire.</li> <li>Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général.</li> <li>Être organisé, méthodique, toujours curieux, quant aux innovations pédagogiques et techniques.</li> <li>Avoir le sens du contact.</li> <li>Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions</li> <li>Avoir un excellent positionnement institutionnel</li> <li>Avoir de la rigueur dans le respect des procédures administratives : intervenants extérieurs, EPS, voyages scolaires</li> <li>Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Être titulaire du CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	NACER Fatima - IEN Marseille Joliette - <a href="mailto:ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr">ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-028-CPC MARSEILLE LE MERLAN</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription de Marseille le Merlan</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille le Merlan, Mairie 13e-14e 72 rue Paul COXE Marseille 14e
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement pédagogique des enseignants du 1er degré.</li> <li>• Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.</li> <li>• Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre et suivre le plan de formation de circonscription sous le pilotage de l'IEN</li> <li>• Assurer l'accompagnement des équipes sur la problématique des EBEP</li> <li>• Aider à la mise en place des voyages scolaires.</li> <li>• Participer au suivi des missions du P@CTE.</li> <li>• Participer au contrôle de l'instruction en famille.</li> <li>• Animer et participer à divers groupes de travail, en fonction des priorités de la circonscription</li> <li>• Contribuer à la mise en œuvre des priorités de l'EP.</li> <li>• Prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une expérience dans l'Éducation prioritaire.</li> <li>• Posséder des connaissances didactiques et pédagogiques approfondies</li> <li>• Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission.</li> <li>• Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis de la politique éducative institutionnelle et du pilotage pédagogique de l'IEN ; Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.</li> <li>• Posséder une aptitude au travail en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. Se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>• Posséder une aptitude assurée en communication écrite et orale. Proposer des réponses contextualisées et réalisables.</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et les outils d'ingénierie de formation.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Être titulaire d'un CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>Envoi des candidatures :</p> <p>BLERY ANGELATS Corinne - IEN Marseille le Merlan <a href="mailto:ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr">ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.iena13@ac-aix-marseille.fr">ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-029-CPC MARSEILLE LE CANET</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant en Circonscription Circonscription Marseille le Canet</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Circonscription Marseille le Canet
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et conduire des animations pédagogiques dans le cadre de la formation continue (plan de formation mutualisé M5C) en circonscription, formations et suivis des constellations, résidences pédagogiques, formation en lien avec la FEP dans la formation REP+.</li> <li>- Accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles.</li> <li>- Accompagner les équipes dans le cadre des projets structurants, en lien avec les CPD et les partenaires.</li> <li>- Accompagner les équipes dans la gestion des situations de harcèlement</li> <li>- Accompagner les équipes à la prise en charge des EBEP en lien avec les CPD ASH et les partenaires.</li> <li>- Apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes.</li> <li>- Participer à des conseils de cycle, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets pour apporter son expertise.</li> <li>- Accompagnement pédagogique des enseignants et suivi des classes dédoublées, des néo-enseignants.</li> <li>- Participer aux objectifs de réseaux (Conseil écoles collège, commission de liaison...).</li> <li>- Suivi des constellations, résidences pédagogiques dans le cadre du plan de formation.</li> <li>- Organisation, gestion des projets EPS dans les différentes APSA et accompagnement des projets EPS dans les écoles de la circonscription.</li> <li>- Lien avec les partenaires et les intervenants extérieurs, vérification des agréments de ces derniers.</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.</li> <li>- Représenter l'IEN et l'institution dans le cadre de délégations spécifiques et participation à des groupes de travail départementaux.</li> <li>- Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aimer travailler en équipe, le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement</li> <li>- Etre organisé, méthodique, avoir une aptitude à la veille pédagogique, didactique et institutionnelle,</li> <li>- Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions</li> <li>- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté</li> <li>- Connaissance des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles des enseignements et de l'évaluation</li> <li>- Capacité à concevoir et conduire des actions de formation</li> <li>- Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	CAFIPEMF A défaut, le postulant s'engage à préparer le CAFIPEMF et à se présenter dans l'année aux épreuves.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Mme LAROCHE - IEN Marseille le Canet - <a href="mailto:ce.0131305y@ac-aix-marseille.fr">ce.0131305y@ac-aix-marseille.fr</a> 04.84.35.81.30

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-030-CPC MARSEILLE ST BARNABE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription Marseille St Barnabé</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEEN de la circonscription Marseille St Barnabé, Site Cathie Combes, 10 rue Paul Lucchesi, 13010 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEEN dont il est le collaborateur direct (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015). Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEEN.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister l'IEEN et accompagner la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription</li> <li>- Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN</li> <li>- Représenter l'IEEN dans certaines instances</li> <li>- Participer et assurer un rôle d'aide et de formation initiale et continue des enseignants</li> <li>- Intervenir dans des classes, proposer des dispositifs et accompagner les débutants</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet et contribuer au travail partenarial, en fonction des besoins identifiés et des projets de réseau</li> <li>- Participer aux actions et impulsions inter-degrés avec l'un des 5 collèges de la circonscription (conseil école/collège, conseil cycle 3).</li> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils à destination des équipes.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer, encourager et diffuser les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et favorisent les apprentissages des élèves.</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats.</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription, l'accompagnement de constellations, des stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés.</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription.</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, et de façon plus spécifique dans le cadre du plan « <i>Marseille en grand</i> » ; produire des outils.</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets innovants des écoles relevant de la circonscription.</li> <li>- Informer les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la mise en œuvre du plan « <i>Marseille en grand</i> ».</li> <li>- Participer aux temps de concertation et de formation du plan « <i>Marseille en grand</i> ».</li> <li>- Organiser et mener des temps réflexifs dans le Pôle ressource.</li> <li>- Contribuer aux contrôles de l'instruction dans la famille pour les enfants relevant du secteur de la circonscription.</li> <li>- Participer et accompagner aux côtés de l'IEEN à la liaison inter-degrés avec les collèges de secteur et du réseau Collines.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier et savoir travailler en équipe,</li> <li>- Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques. Posséder une maîtrise suffisante des outils bureautiques usuels.</li> <li>- Entretenir une veille pédagogique régulière spécifique à l'innovation pédagogique.</li> <li>- Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement. - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions.</li> <li>- La discrétion, la confidentialité et la loyauté sont exigées.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire du CAFIPEMF.</li> <li>- Bonne expérience des missions de Conseiller Pédagogique et de la pédagogie de projet souhaitée.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Mme MARIANI - IEN Marseille St Barnabé - <a href="mailto:ce.0131303w@ac-aix-marseille.fr">ce.0131303w@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2026-031-CPC LA CIOTAT</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription de La Ciotat</b>
	PLACE DU POSTE	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale de La Ciotat EE Roger Le Guérec - Avenue Camusso.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Se référer à la circulaire 2015-114 du 21-7-2015. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur polyvalent qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : - accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école - contribution à la formation initiale et continue des enseignants - contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter son concours à la conception, à la réalisation et au suivi des projets au sein des écoles relevant de la circonscription et dynamiser les pratiques innovantes de projet(s), être inducteur et régulateur de partenariats</li> <li>• Accompagner les enseignants (PE néo et titulaires) dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs informations...) et la mise en œuvre des programmes.</li> <li>• Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants et les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles</li> <li>• Participer à et/ou animer à divers groupes de travail et contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.</li> <li>• Participer activement à la mise en œuvre et à la conception des actions de formation continue au niveau de la circonscription, mener/suivre des constellations</li> <li>• Produire et mutualiser des ressources pédagogiques</li> <li>• Accompagner les équipes d'école dans l'analyse des évaluations nationales</li> <li>• Apporter son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels, tel que le CAFIPEMF ou le CAPPEI, participer au Concours de Recrutement des Professeurs d'École ainsi qu'aux diverses certifications.</li> <li>• Assurer le suivi des dossiers confiés par l'inspecteur de l'éducation nationale</li> <li>• Représenter l'inspecteur de l'éducation nationale à sa demande</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription, équipes pédagogiques et groupes départementaux, DSDEN 13) ;</li> <li>• Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) ;</li> <li>• Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;</li> <li>• Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.</li> <li>• Être réactif pour répondre aux urgences ;</li> <li>• Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions ;</li> <li>• Être organisé, méthodique ;</li> <li>• Maîtriser l'outil informatique ;</li> <li>• Être capable d'articuler des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles; être curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques;</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Être titulaire du CAFIPEMF et avoir des connaissances didactiques avérées.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	CONTACT	Mme Sandrine LEVY - IEN LA CIOTAT - ce.0131852t@ac-aix-marseille.fr

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-032-CPC MARSEILLE BELLE DE MAI</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Marseille Belle de Mai</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	IEN Marseille Belle de Mai (site des circonscriptions Marseille sud – Rue Paul Lucchesi – 13010 Marseille)
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister l'IEN et accompagner la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription</li> <li>- Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN</li> <li>- Représenter l'IEN dans certaines instances</li> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion, en lien avec les coordonnateurs de l'éducation prioritaire</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet et les partenariats, en fonction des besoins identifiés et des projets de réseau</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés, plus particulièrement des enseignants débutants</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils à destination des équipes.</li> <li>- Référent Français de circonscription</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	Collaborateur direct de l'Inspecteur de l'Education nationale et placé sous son autorité, le conseiller pédagogique assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants.
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités d'adaptation et d'autonomie</li> <li>- Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service</li> <li>- Aptitudes relationnelles</li> <li>- De très bonnes capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation</li> <li>- Bonne maîtrise des outils numériques</li> <li>- Positionnement professionnel</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles. Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant. Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Marie ANGELETTI - IEN Marseille Belle de Mai - ce.0131310d@ac-aix-marseille.fr

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2026-033-CPC MARSEILLE CORNICHE</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription de Marseille Corniche</b>
	PLACE DU POSTE	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale de Marseille Corniche.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Se référer à la circulaire 2015-114 du 21-7-2015. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur polyvalent qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : - accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école - contribution à la formation initiale et continue des enseignants - contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter son concours à la conception, à la réalisation et au suivi des projets au sein des écoles relevant de la circonscription et dynamiser les pratiques innovantes de projet(s), être inducteur et régulateur de partenariats</li> <li>• Accompagner les enseignants (PE néo et titulaires) dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs informations...) et la mise en œuvre des programmes.</li> <li>• Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants et les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles</li> <li>• Participer à et/ou animer divers groupes de travail et contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.</li> <li>• Participer activement à la mise en œuvre et à la conception des actions de formation continue au niveau de la circonscription, mener/suivre des constellations</li> <li>• Produire et mutualiser des ressources pédagogiques</li> <li>• Accompagner les équipes d'école dans l'analyse des évaluations nationales</li> <li>• Apporter son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels, tel que le CAFIPEMF, participer au Concours de Recrutement des Professeurs d'École ainsi qu'aux diverses certifications.</li> <li>• Assurer le suivi des dossiers confiés par l'inspecteur de l'éducation nationale</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription, équipes pédagogiques et groupes départementaux, DSDEN 13) ;</li> <li>• Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) ;</li> <li>• Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;</li> <li>• Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale ;</li> <li>• Être réactif pour répondre aux urgences ;</li> <li>• Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions ;</li> <li>• Être organisé, méthodique ;</li> <li>• Maîtriser l'outil informatique ;</li> <li>• Être capable d'articuler des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles ; être curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques ;</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Être titulaire du CAFIPEMF et avoir des connaissances didactiques avérées.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles. Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN Marseille Corniche - <a href="mailto:ce.0131306z@ac-aix-marseille.fr">ce.0131306z@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-034-CPC MARSEILLE SAINT CHARLES</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription de Marseille St Charles</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'Education nationale du site Nedelec.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Se référer à la circulaire 2015-114 du 21-7-2015.</p> <p>Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur polyvalent qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.</p> <p>Territoire : Hors EP - REP – REP+.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école</li> <li>- contribution à la formation initiale et continue des enseignants</li> <li>- contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter son concours à la conception, à la réalisation et au suivi des projets au sein des écoles relevant de la circonscription et dynamiser les pratiques innovantes de projet(s), être inducteur et régulateur de partenariats</li> <li>• Accompagner les enseignants (PE néo et titulaires) dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs informations...) et la mise en œuvre des programmes.</li> <li>• Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants et les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles</li> <li>• Participer à et/ou animer à divers groupes de travail et contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.</li> <li>• Participer activement à la mise en œuvre et à la conception des actions de formation continue au niveau de la circonscription, mener/suivre des constellations</li> <li>• Produire et mutualiser des ressources pédagogiques</li> <li>• Accompagner les équipes d'école dans l'analyse des évaluations nationales</li> <li>• Apporter son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels, tel que le CAFIPEMF ou le CAPPEI, participer au Concours de Recrutement des Professeurs d'École ainsi qu'aux diverses certifications.</li> <li>• Assurer le suivi des dossiers confiés par l'inspecteur de l'éducation nationale</li> <li>• Représenter l'inspecteur de l'éducation nationale à sa demande</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription, équipes pédagogiques et groupes départementaux, DSDEN 13) ;</li> <li>• Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) ;</li> <li>• Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;</li> <li>• Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.</li> <li>• Être réactif pour répondre aux urgences ;</li> <li>• Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions ;</li> <li>• Être organisé, méthodique ;</li> <li>• Maîtriser l'outil informatique ;</li> <li>• Être capable d'articuler des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles ; être curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques ;</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Être titulaire du CAFIPEMF et avoir des connaissances didactiques avérées.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Dans le cadre de leur décharge totale de service, le service des conseillers pédagogiques correspond à la durée légale annuelle du temps de travail (1607 heures), réparti principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire. décret n° 2015-883 du 20 juillet 2015.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	Mme Apothéloz-Sellès Fanny - IEN MARSEILLE ST CHARLES - ien.stcharles@ac-aix-marseille.fr

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-035-CPC ISTRES</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription d'Istres</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est implanté dans les locaux de l'Inspection de l'Éducation nationale d'Istres, place Jean Moulin, 13800 ISTRES
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015 publiée au BO n°30 du 20 juillet 2015). Son action s'inscrit dans le cadre de travail de circonscription arrêté par l'IEN.</p> <p>La circonscription d'Istres comprend trois communes : Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Fos-sur-Mer. Un REP sur Istres dans les quartiers situés au sud de la ville.</p> <p>Ce recrutement s'effectue dans le cadre de la création d'un 3ème poste de CPC sur la circonscription. Une réorganisation des fonctions de chacun sera donc effectuée en équipe après recrutement.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Accompagnement pédagogique des enseignants du 1er degré.          Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.          Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre et suivre les « constellations » et les formations en tant que référent maternelle de circonscription.</li> <li>• Porter des dossiers en tant que référent maternelle.</li> <li>• Aider à la mise en place et suivi des projets EPS.</li> <li>• Mettre en place des suivis individualisés (accompagnement des enseignants débutants, aide à la préparation du CAFIPEMF)</li> <li>• Dynamiser les pratiques de projet, apporter son concours à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets d'école, accompagner et soutenir les actions innovantes.</li> <li>• Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription.</li> <li>• Assurer le partenariat avec les communes de la circonscription et représenter l'institution.</li> <li>• Animer et participer à divers groupes de travail, en fonction des priorités de la circonscription (évaluations nationales, climat scolaire, EBEP etc.) mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques (missions départementales, actions de réseau).</li> <li>• Prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription ou du département.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines, de leur didactique et des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées, en particulier en français et en mathématiques.</li> <li>• Avoir des connaissances didactiques et pédagogiques approfondies.</li> <li>• Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission.</li> <li>• Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis de la politique éducative institutionnelle et du pilotage pédagogique de l'IEN.</li> <li>• Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.</li> <li>• Posséder une aptitude au travail en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. Se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>• Posséder une aptitude assurée en communication écrite et orale. Proposer des réponses contextualisées et réalisables.</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et les outils d'ingénierie de formation.</li> </ul>

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expérience)	Être titulaire d'un CAFIPEMF ou candidat à l'examen sur la présente session.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Jean-François GALLAIS - IEN Istres - <a href="mailto:ce.0132365a@ac-aix-marseille.fr">ce.0132365a@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-036-CPLV MARSEILLE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale - Langues Vivantes LV</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>Réseaux : Madrague, Vieux Port, Calanques, Etoile</b> Le poste est rattaché administrativement à la circonscription de Marseille Joliette
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission Langues Vivantes.
	<b>MISSIONS</b>	Accompagnement pédagogique des enseignants dans la mise en oeuvre des programmes en langues vivantes. Formation des enseignants en langues vivantes et suivi des PE engagés dans les programmes départementaux Ecoles bilingues.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des enseignants dans la mise en œuvre des programmes en langues vivantes dès l'école maternelle. Accompagnement des enseignants engagés dans des dispositifs spécifiques (écoles bilingues, sections internationales).</li> <li>- Mise en œuvre des actions de formation continue, y compris dans le cadre des parcours M@gistère.</li> <li>- Formation et accompagnement des référents langues vivantes du secteur.</li> <li>- Participation aux travaux du groupe départemental LVE.</li> <li>- Production de ressources à destination des enseignants de cycles 1, 2, 3.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences didactiques et linguistiques dans l'enseignement d'une langue vivante (niveau minimum B2 du CECRL).</li> <li>- Compétences numériques (référence : C2i2e).</li> <li>- Compétences dans conception de parcours M@gistere.</li> <li>- Sens de la communication et du travail en équipe.</li> <li>- Grande disponibilité.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire du CAFIPEMF option LVE ou titulaire d'un CAFIPEMF avec engagement à se présenter à l'examen de spécialisation Le cas échéant, s'engager à se présenter à l'examen du CAFIPEMF option LVE.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Inspectrice en charge de la mission Langues Vivantes Sandrine LEVY : <a href="mailto:sandrine.levy@ac-aix-marseille.fr">sandrine.levy@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE À PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>	<b>PAP2026-037-COORDO REP AIX STE VICTOIRE - GARDANNE</b>
	<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur REP (Poste à 2x50%)</b> <b>Postes vacants :</b> - Circonscription Gardanne : Réseau Gabriel PERI (Gardanne) - 50% - Circonscription Aix Sainte Victoire : Réseau Muriel Hurtis (Aix en Provence) - 50%
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Rattaché administrativement à la circonscription de Gardanne, le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes des réseaux d'éducation prioritaire (Inspecteurs du premier degré et Chefs d'établissement).
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GÉNÉRAL</b>	La fonction de coordonnateur REP a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	<b>MISSIONS</b>	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent. Il favorise la cohérence des actions pédagogiques et partenariales visant l'amélioration de la réussite des élèves dans une logique de parcours.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degrés).</li> <li>- Accompagner les équipes d'école et de collège.</li> <li>- Faciliter les échanges de pratiques entre écoles et collèges.</li> <li>- Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau.</li> <li>- Aider à l'organisation et à l'animation pédagogique des réseaux.</li> <li>- Participer au pilotage des dispositifs spécifiques</li> <li>- Élaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles.</li> <li>- Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire.</li> <li>- Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'État, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville.</li> <li>- Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.</li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1er degré comme 2nd degré.</li> <li>- Capacité à travailler en équipe.</li> <li>- Capacité à la conduite de réunion et à l'animation.</li> <li>- Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés.</li> <li>- Capacité à fédérer des équipes autour d'objectifs communs.</li> <li>- Savoir adopter le bon positionnement.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>RÉGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves. Le poste ouvre droit à la perception d'une NBI de 30 points.
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACTS</b>	<a href="mailto:marina.richard@ac-aix-marseille.fr">marina.richard@ac-aix-marseille.fr</a> <a href="mailto:sophie.pinazo@ac-aix-marseille.fr">sophie.pinazo@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-038-ERUN LE MERLAN - ASH</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN) MARSEILLE LE MERLAN - ASH</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Rattaché administrativement à la circonscription de Marseille le Merlan. L'ERUN exerce ses fonctions sur la circonscription de Marseille le Merlan et l'ASH sous la responsabilité conjointe des inspecteurs de circonscription et de l'IEN pilote du groupe départemental pour le numérique éducatif.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'ERUN contribue à la mise en œuvre des politiques nationales, académiques et nationales pour le développement des politiques éducatives.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des directeurs, équipes enseignantes, équipe de circonscription sur les usages pédagogiques raisonnés du numérique éducatif.</li> <li>• Mission de conseil auprès des collectivités sur les choix d'équipements, les ressources, la maintenance, l'organisation des locaux et la rédaction de projets.</li> <li>• Echange avec les différents partenaires du numérique éducatif (DRANE, DSI, ...) pour accompagner l'évolution des usages numériques scolaires.</li> <li>• L'ERUN contribue à la formation au numérique des différents acteurs de l'Éducation Nationale dans le cadre de divers plans de formation (circonscriptions, départementaux, académiques, réseaux...).</li> <li>• Conduite de formations et d'accompagnements de proximité (adaptation aux besoins) avec la possibilité de co-intervenir dans les classes avec les enseignants auprès des élèves.</li> <li>• Impulsion et suivi des expérimentations incluant le numérique par des observations et des interventions dans les classes.</li> <li>• Elaboration de séquences pédagogiques et rédaction d'articles de valorisation sur les usages pertinents observés dans les écoles de son réseau (publication sur les sites académiques pédagogiques).</li> <li>• Actualisation, sous l'autorité des IEN, du site de circonscription.</li> <li>• Administration des inscriptions des enseignants dans le cadre du plan de formation de circonscription (inscriptions et suivis GAIA).</li> <li>• Accompagnement des équipes dans la mise en place du LPI</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	L'ERUN est un enseignant du premier degré exerçant à temps plein. Il est déchargé d'enseignement.
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances didactiques, pédagogiques et numériques approfondies</li> <li>• Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission.</li> <li>• Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis de la politique éducative institutionnelle et du pilotage pédagogique des IEN</li> <li>• Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.</li> <li>• Posséder une aptitude au travail en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. Se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>• Maîtriser les outils numériques (outils bureautiques et applicatifs professionnels : Estere!, ONDE ...) ainsi que les outils d'ingénierie de formation ; Posséder une aptitude assurée en communication écrite et orale.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	La titularisation ne pourra survenir qu'après l'obtention du C2i2e ou de sa version PIX Edu (niveau 5 « avancé »), avec avis favorable des IEN. Le CAFIPEMF est vivement recommandé.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACTS</b>	<p>Envoi des candidatures à :</p> <p>Angelats Blery Corinne - IEN Marseille le Merlan - <a href="mailto:ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr">ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:brigitte.borsaro@ac-aix-marseille.fr">brigitte.borsaro@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.i-en-num13@ac-aix-marseille.fr">ce.i-en-num13@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.i-ena13@ac-aix-marseille.fr">ce.i-ena13@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2026-039-E.E.PU POINTE ROUGE (S.I. ITALIEN)</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Enseignant en Section internationale Italien - 1<sup>er</sup> degré</b>
	PLACE DU POSTE	E.E.PU Pointe Rouge, 10 bd Piot, 13008 Marseille. Circonscription Marseille Corniche
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	L'E.E.PU Pointe Rouge est une école élémentaire publique qui propose un enseignement de l'italien dans le cadre d'une section internationale (SI) Cet enseignement s'adresse aux élèves du CE1 au CM2, avec un objectif de continuité avec le collège Marseilleveyre.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la langue de section (italien), en favorisant l'entrée par la culture.</li> <li>- Enseigner des disciplines non linguistiques dans une langue de section.</li> <li>- Assurer la communication auprès des parents.</li> <li>- Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement.</li> <li>- Travailler sur la continuité des parcours.</li> <li>- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.</li> </ul>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles.</li> <li>- Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (italien) à l'école élémentaire.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée.</li> <li>- Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2 du CECRL en italien.</li> <li>- Maîtriser les programmes d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>- Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.</li> <li>- Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées.</li> <li>- Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves.</li> <li>- Maîtriser des outils numériques.</li> <li>- Savoir travailler en équipe</li> <li>- Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique.</li> <li>- Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification DNL en italien</li> <li>- Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère souhaitée</li> </ul>
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	<p>Mme OLIVE - IEN mission EI : <a href="mailto:pascale.olive@ac-aix-marseille.fr">pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme Basset- IEN Marseille Corniche : <a href="mailto:magali.basset@ac-aix-marseille.fr">magali.basset@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-040-CITE INTERNATIONALE ANGLAIS</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en Section internationale Anglais - 1<sup>er</sup> degré</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la langue de section (anglais), en favorisant l'entrée par la culture.</li> <li>- Enseigner des disciplines non linguistiques dans une langue de section.</li> <li>- S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés.</li> <li>- Assurer la communication auprès des parents.</li> <li>- Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement.</li> <li>- Travailler sur la continuité des parcours.</li> <li>- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles.</li> <li>- Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (anglais) à l'école élémentaire.</li> <li>- Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée.</li> <li>- Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en anglais.</li> <li>- Maîtriser les programmes d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>- Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.</li> <li>- Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées.</li> <li>- Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves.</li> <li>- Maîtriser des outils numériques.</li> <li>- Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs</li> <li>- Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique.</li> <li>- Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification DNL en anglais</li> <li>- Expérience en Education Prioritaire souhaitée</li> <li>- Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>Mme BEDES - DAASEN : <a href="mailto:aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr">aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme NEGREL - Proviseur : <a href="mailto:isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr">isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme OLIVE - IEN mission EI : <a href="mailto:pascale.olive@ac-aix-marseille.fr">pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-041-CITE INTERNATIONALE ALLEMAND</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en Section internationale Allemand - 1<sup>er</sup> degré</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la langue de section (allemand), en favorisant l'entrée par la culture.</li> <li>- Enseigner des disciplines non linguistiques dans une langue de section.</li> <li>- S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés.</li> <li>- Assurer la communication auprès des parents.</li> <li>- Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement.</li> <li>- Travailler sur la continuité des parcours.</li> <li>- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles.</li> <li>- Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (allemand) à l'école élémentaire.</li> <li>- Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée.</li> <li>- Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en allemand.</li> <li>- Maîtriser les programmes d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>- Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.</li> <li>- Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées.</li> <li>- Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves.</li> <li>- Maîtriser des outils numériques.</li> <li>- Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs</li> <li>- Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique.</li> <li>- Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification DNL en allemand</li> <li>- Expérience en Education Prioritaire souhaitée</li> <li>- Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>Mme BEDES - DAASEN : <a href="mailto:aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr">aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme NEGREL - Proviseur : <a href="mailto:isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr">isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme OLIVE - IEN mission EI : <a href="mailto:pascale.olive@ac-aix-marseille.fr">pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-042-CITE INTERNATIONALE ESPAGNOL</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en Section internationale Espagnol - 1<sup>er</sup> degré</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la langue de section (espagnol), en favorisant l'entrée par la culture.</li> <li>- Enseigner des disciplines non linguistiques dans une langue de section.</li> <li>- S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés.</li> <li>- Assurer la communication auprès des parents.</li> <li>- Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement.</li> <li>- Travailler sur la continuité des parcours.</li> <li>- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles.</li> <li>- Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (espagnol) à l'école élémentaire.</li> <li>- Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée.</li> <li>- Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en espagnol.</li> <li>- Maîtriser les programmes d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>- Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.</li> <li>- Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées.</li> <li>- Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves.</li> <li>- Maîtriser des outils numériques.</li> <li>- Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs</li> <li>- Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique.</li> <li>- Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification DNL en espagnol</li> <li>- Expérience en Education Prioritaire souhaitée</li> <li>- Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>Mme BEDES - DAASEN : <a href="mailto:aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr">aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme NEGREL - Proviseur : <a href="mailto:isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr">isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme OLIVE - IEN mission EI : <a href="mailto:pascale.olive@ac-aix-marseille.fr">pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2026-043-CITE INTERNATIONALE ARABE</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Enseignant en Section internationale Arabe - 1<sup>er</sup> degré</b>
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la langue de section (arabe), en favorisant l'entrée par la culture.</li> <li>- Enseigner des disciplines non linguistiques dans une langue de section.</li> <li>- S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés.</li> <li>- Assurer la communication auprès des parents.</li> <li>- Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement.</li> <li>- Travailler sur la continuité des parcours.</li> <li>- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.</li> </ul>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles.</li> <li>- Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (arabe) à l'école élémentaire.</li> <li>- Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée.</li> <li>- Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en arabe.</li> <li>- Maîtriser les programmes d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>- Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.</li> <li>- Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées.</li> <li>- Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves.</li> <li>- Maîtriser des outils numériques.</li> <li>- Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs</li> <li>- Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique.</li> <li>- Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise linguistique niveau B2 en arabe</li> <li>- Expérience en Education Prioritaire souhaitée</li> <li>- Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère</li> </ul>
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	<p>Mme BEDES - DAASEN : <a href="mailto:aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr">aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme NEGREL - Proviseur : <a href="mailto:isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr">isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme OLIVE - IEN mission EI : <a href="mailto:pascale.olive@ac-aix-marseille.fr">pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-044-CITE INTERNATIONALE CHINOIS</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en Section internationale Chinois - 1<sup>er</sup> degré</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la langue de section (chinois), en favorisant l'entrée par la culture.</li> <li>- Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section.</li> <li>- S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés.</li> <li>- Assurer la communication auprès des parents.</li> <li>- Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.</li> <li>- Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement.</li> <li>- Travailler sur la continuité des parcours.</li> <li>- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles.</li> <li>- Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (chinois) à l'école élémentaire.</li> <li>- Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée.</li> <li>- Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en chinois.</li> <li>- Maîtriser les programmes d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>- Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.</li> <li>- Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées.</li> <li>- Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves.</li> <li>- Maîtriser des outils numériques.</li> <li>- Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs</li> <li>- Être organisé, en recherche d'innovation pédagogique.</li> <li>- Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification DNL en chinois</li> <li>- Expérience en Education Prioritaire souhaitée</li> <li>- Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1 <sup>er</sup> degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>Mme BEDES - DAASEN : <a href="mailto:aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr">aurelie.bedes@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme NEGREL - Proviseur : <a href="mailto:isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr">isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Mme OLIVE - IEN mission EI : <a href="mailto:pascale.olive@ac-aix-marseille.fr">pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</a></p>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-045-CHARGE MISSION RH</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Chargé de mission RH auprès de l'IEN-RH</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>DSDEN des BDR</b>
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'enseignant référent RH est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN-RH. 12 000 enseignants exercent dans le département des BDR.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister l'inspecteur de l'éducation nationale RH dans ses missions, notamment lors des entretiens RH et des enquêtes administratives.</li> <li>- Suivre les situations RH en lien avec l'IEN-RH, les IEN de circonscription et la DRRH de l'académie.</li> <li>- Assister l'IEN-RH dans la conduite des entretiens individuels en vue d'accompagner les enseignants pour identifier leurs besoins en lien avec une situation particulière (comme médicale ou professionnelle).</li> <li>- Conduire, en appui du responsable de l'accompagnement au retour à l'emploi, des entretiens individuels en lien avec les PACD.</li> <li>- Gérer des demandes de rupture conventionnelle (entretien, préparation convention et signature finale) en lien avec l'IEN-RH et le SG et la DPE (division des personnels enseignants).</li> <li>- Étudier des demandes concernant les CPF et CFP, participation aux réunions.</li> <li>- Gestion des enquêtes administratives (aspects administratifs et préparatoires notamment).</li> <li>- S'assurer du versement des pièces RH dans les dossiers administratifs avec réactivité.</li> <li>- Lien avec les différents services administratifs (DPE, A-DASEN, directeur référent, BAM) et experts (médecin de prévention, assistante sociale, psychologue clinicienne, RH de proximité, service juridique).</li> <li>- Gérer et préparer le GPRH avec les interlocuteurs concernés (collecte, synthèse).</li> <li>- Prendre part aux tâches administratives inhérentes à la mission (préparation des entretiens, collecte des informations, rédaction et envoi du compte-rendu, etc.).</li> <li>- Analyser les besoins des équipes enseignantes en lien avec les problématiques de ressources humaines (rendre compte et être force de proposition)</li> <li>- Inventorier les ressources afin d'aider les équipes d'école et/ou de circonscription</li> <li>- Conduire des formations en lien avec la mission de ressources humaines.</li> <li>- Accompagner les équipes des écoles dans la gestion des conflits en lien avec des équipes de circonscriptions ou en relai de celles-ci.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes capacités à communiquer de manière synthétique (oral/écrit).</li> <li>- Avoir une posture professionnelle déontologique (discrétion notamment).</li> <li>- Disposer de qualités relationnelles, d'écoute et d'adaptabilité.</li> <li>- Être capable de travailler en équipe, faire preuve de rigueur.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Maitriser les logiciels bureautiques de base dont Excel (tableaux dynamiques).</li> <li>- Avoir des connaissances sur les textes réglementaires en lien avec la RH.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	CAFIPEMF souhaité
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	1607 heures (Référence : loi n° 2019-828 du 6 août 2019)
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un curriculum vitae,</li> <li>- une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation)</li> <li>- l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat.</li> </ul> <p>Une copie sera transmise directement par courriel à l'adjoint au directeur académique en charge du premier degré (<a href="mailto:ce.iena13@ac-aix-marseille.fr">ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</a>) ainsi qu'à l'IEN-RH (<a href="mailto:ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr">ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr</a>)</p> <p>Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à un entretien (invitation adressée par courriel).</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN-RH - <a href="mailto:ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr">ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-046-ERUN DSDEN</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<p>Rattaché administrativement à la <b>Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône</b>.</p> <p>L'ERUN départemental exerce sous l'autorité directe de l'<b>Adjoint au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (ADASEN)</b> chargé du premier degré.</p>
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>L'ERUN départemental contribue à la mise en œuvre des orientations nationales, académiques et départementales relatives au numérique éducatif.</p> <p>Il participe à la définition, à la coordination et au déploiement de la stratégie numérique départementale au service des apprentissages, de l'innovation pédagogique et du développement des compétences numériques des élèves et des personnels.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p><b>Accompagnement pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les équipes pédagogiques, directeurs d'école, conseillers pédagogiques, formateurs et inspecteurs dans le développement des usages pédagogiques du numérique.</li> <li>Favoriser l'intégration du numérique dans les pratiques d'enseignement et dans les projets d'école.</li> <li>Participer au déploiement des priorités institutionnelles liées au numérique éducatif.</li> <li>Accompagner les expérimentations pédagogiques et les projets innovants mobilisant les outils numériques.</li> </ul> <p><b>Formation des personnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir, coordonner et animer des actions de formation à destination des enseignants du premier degré.</li> <li>Participer aux dispositifs de formation départementaux et académiques.</li> <li>Produire et mutualiser des ressources pédagogiques et des parcours de formation.</li> <li>Accompagner les personnels dans le développement de leurs compétences numériques professionnelles.</li> </ul> <p><b>Expertise et conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une veille pédagogique, technologique et réglementaire.</li> <li>Conseiller les équipes et les services sur les ressources numériques, les équipements et les usages.</li> <li>Accompagner la mise en œuvre du cadre de confiance numérique, notamment dans les domaines de la protection des données, de la cybersécurité et des usages responsables.</li> <li>Contribuer à l'élaboration des documents de référence, procédures et guides départementaux.</li> </ul> <p><b>Coordination départementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à l'animation du réseau départemental des ERUN.</li> <li>Assurer le suivi des projets numériques départementaux.</li> <li>Contribuer aux groupes de travail académiques et départementaux.</li> <li>Participer aux enquêtes, évaluations et dispositifs institutionnels nécessitant une expertise numérique.</li> </ul> <p><b>Relations partenariales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler en collaboration avec la DRANE, la DSI académique, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels.</li> <li>Accompagner les collectivités dans leurs projets d'équipement numérique des écoles et dans leur cohérence avec les orientations pédagogiques de l'Éducation nationale.</li> </ul> <p>Contribuer à la mise en œuvre des projets financés dans le cadre des dispositifs nationaux ou territoriaux.</p>
<b>FONCTIONS</b>	L'ERUN départemental est un enseignant du premier degré affecté sur un poste à temps complet.	

		<p>Il est déchargé de tout service d'enseignement afin d'assurer l'ensemble des missions départementales qui lui sont confiées.</p> <p>Il intervient sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<p><b>Compétences professionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise reconnue dans le domaine du numérique éducatif.</li> <li>• Bonne connaissance des programmes, des enjeux pédagogiques et des politiques publiques du numérique.</li> <li>• Maîtrise des outils et services numériques institutionnels.</li> <li>• Capacité à concevoir et animer des formations d'adultes.</li> <li>• Compétences en conduite de projet et en accompagnement du changement.</li> </ul> <p><b>Qualités attendues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens de l'initiative et autonomie.</li> <li>• Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.</li> <li>• Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe.</li> <li>• Sens du service public.</li> <li>• Discrétion professionnelle, confidentialité et loyauté institutionnelle.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<p>Maîtrise avérée des usages pédagogiques du numérique.</p> <p>Certification PIX+ Édu (niveau 5 « avancé » souhaité).</p> <p>CAFIPEMF apprécié.</p> <p>Expérience dans l'accompagnement pédagogique, la formation ou le pilotage de projets numériques fortement recommandée.</p>
	<b>AFFECTATION ET SECTEUR D'INTERVENTION</b>	<p>Le poste est implanté à la DSDEN des Bouches-du-Rhône.</p> <p>L'agent intervient sur l'ensemble du territoire départemental en fonction des besoins de service.</p> <p>Des déplacements sont à prévoir.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p>Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.</p>
	<b>REGIME HORAIRE</b>	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.</p>
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les candidatures sont à adressées au secrétariat de l'ADASEN : <a href="mailto:ce.iena13@ac-aix-marseille.fr">ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
<b>CONTACTS</b>	<p>ADASEN des Bouches du Rhône : <a href="mailto:berengere.augier@ac-aix-marseille.fr">berengere.augier@ac-aix-marseille.fr</a></p>	

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-047-CPD A-DASEN</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique départemental auprès de l'Adjointe au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (ADASEN) chargé du premier degré</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<p>Rattaché administrativement à la <b>Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône</b>.</p> <p>Le conseiller pédagogique départemental exerce sous l'autorité directe de <b>l'Adjointe au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (ADASEN) chargé du premier degré</b>.</p>
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Le conseiller pédagogique départemental auprès de l'ADASEN participe à la mise en œuvre des politiques éducatives nationales, académiques et départementales dans le premier degré.</p> <p>Il contribue au pilotage pédagogique départemental, à la coordination des actions de formation et à l'accompagnement des équipes de circonscription dans la mise en œuvre des priorités institutionnelles.</p> <p>À ce titre, il constitue une personne ressource auprès de l'ADASEN pour l'analyse, l'expertise pédagogique, l'aide à la décision et le suivi des politiques éducatives départementales.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p><b>Conseil et expertise auprès de l'ADASEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une mission permanente de conseil, d'expertise et d'aide à la décision auprès de l'ADASEN.</li> <li>Participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques éducatives du premier degré.</li> <li>Produire des analyses, notes de synthèse, tableaux de bord et outils d'aide au pilotage.</li> <li>Contribuer à la préparation des réunions départementales, groupes de travail et instances de pilotage.</li> </ul> <p><b>Formation et ingénierie pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à l'élaboration du plan départemental de formation.</li> <li>Concevoir, coordonner et animer des actions de formation à destination des personnels du premier degré.</li> <li>Contribuer à la formation des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école, des enseignants débutants.</li> <li>Participer à l'accompagnement des professeurs des écoles stagiaires et des personnels entrant dans le métier.</li> </ul> <p><b>Accompagnement des circonscriptions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les équipes de circonscription dans la mise en œuvre des priorités pédagogiques.</li> <li>Favoriser la mutualisation des ressources et des pratiques professionnelles.</li> <li>Participer aux dispositifs d'accompagnement des écoles et des équipes pédagogiques.</li> </ul> <p><b>Pilotage de dossiers départementaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le suivi de dossiers confiés par l'ADASEN.</li> <li>Participer à la mise en œuvre des réformes et dispositifs nationaux.</li> <li>Assurer le suivi des indicateurs départementaux relatifs au premier degré.</li> <li>Contribuer à l'évaluation des actions conduites et proposer des perspectives d'évolution.</li> </ul> <p><b>Animation de réseaux et partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à l'animation de l'équipe départementale des conseillers pédagogiques.</li> <li>Travailler en lien avec les IEN, les CPD, les CPC, l'INSPE, l'École Académique de la Formation Continue et les partenaires institutionnels.</li> </ul> <p>Représenter, le cas échéant, l'ADASEN dans différentes instances ou groupes de travail départementaux et académiques.</p>

	<b>FONCTIONS</b>	Le titulaire du poste exerce à temps complet. Il est totalement déchargé de service d'enseignement conformément aux dispositions réglementaires applicables aux conseillers pédagogiques du premier degré.
	<b>COMPETENCES</b>	<p><b>Compétences professionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise pédagogique reconnue dans le premier degré.</li> <li>• Maîtrise de l'ingénierie de formation et de l'accompagnement professionnel.</li> <li>• Connaissance approfondie des programmes, des évaluations nationales et des politiques éducatives.</li> <li>• Capacités d'analyse de données et de pilotage de projets.</li> <li>• Maîtrise des outils numériques institutionnels.</li> </ul> <p><b>Qualités attendues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande loyauté institutionnelle.</li> <li>• Sens du service public.</li> <li>• Rigueur et sens de l'organisation.</li> <li>• Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité.</li> <li>• Capacités rédactionnelles élevées.</li> <li>• Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe.</li> <li>• Disponibilité et réactivité</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b> (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF fortement souhaité. Une expérience significative en tant que conseiller pédagogique, maître formateur ou chargé de mission est fortement souhaitée. Une expérience de coordination de projets ou de pilotage de dispositifs constitue un atout.
	<b>AFFECTATION ET SECTEUR D'INTERVENTION</b>	Le poste est implanté à la DSDEN des Bouches-du-Rhône. Le conseiller pédagogique départemental intervient sur l'ensemble du territoire départemental et peut être amené à participer à des travaux académiques ou interacadémiques. Des déplacements réguliers sont à prévoir.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant. Les candidatures sont à adresser au secrétariat de l'ADASEN : <a href="mailto:ce.iena13@ac-aix-marseille.fr">ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</a>  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	ADASEN des Bouches du Rhône : <a href="mailto:berengere.augier@ac-aix-marseille.fr">berengere.augier@ac-aix-marseille.fr</a>

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-048-CHARGE ECOLE ARBOIS</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Chargé d'école École Maternelle Plateau de l'Arbois 0133392S</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	9354 Jas de Maroc / aire de voyageurs Aix en Provence - 13290 AIX EN PROVENCE.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>L'école maternelle est implantée dans l'aire d'accueil des familles itinérantes du voyage. Elle regroupe les trois niveaux du cycle 1 en une classe unique.</p> <p>L'école accueille des enfants avec des profils très hétérogènes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les EFIV de l'aire d'accueil,</li> <li>- Les enfants issus de campement aux alentours,</li> <li>- Certains sont francophones,</li> <li>- D'autres sont allophones.</li> </ul> <p>L'école joue un rôle de passerelle : les enfants sont préparés à une scolarisation en école élémentaire dans les écoles de secteur en étant scolarisés sur leur lieu de vie à l'école maternelle.</p> <p>Le groupe classe change souvent car la durée de séjour sur l'aire d'accueil n'excède pas 3 mois continus.</p> <p>Un ATSEM est nommé à temps plein.</p> <p>Un véhicule personnel est requis pour accéder à l'école.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une prise en charge des enfants de 3 à 6 ans en leur proposant un emploi du temps adapté en fonction de leur arrivée et de leur départ et également de leur retour sur site pour les faire progresser.</li> <li>- Connaître le programme de la maternelle.</li> <li>- Assurer des responsabilités pour la bonne marche de l'école et répondre aux sollicitations institutionnelles.</li> <li>- Travailler quotidiennement avec les familles pour une scolarisation effective.</li> <li>- Travailler en collaboration avec les partenaires (la gestionnaire de l'aire et la médiatrice scolaire, les partenaires associatifs, les équipes des écoles élémentaires) pour rencontrer les familles et favoriser la scolarisation et pour assurer la continuité du parcours scolaire.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience dans la gestion d'élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>- Maîtrise des spécificités pédagogiques d'une classe multi-âges.</li> <li>- Capacité à prendre en charge un public jeune d'une grande hétérogénéité : pratique reconnue de la différenciation, connaissance des cultures, utilisation d'outils numériques...</li> <li>- Capacité d'adaptation, d'organisation et de communication.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Des connaissances en FLS (français en langue de scolarisation) sont souhaitées
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	Laurence SELLIER – IEN Aix Vallée de l'Arc - ce.0133000r@ac-aix-marseille.fr

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-049-CHARGE MISSION RH-2</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Chargé de mission RH auprès de l'IEN-RH</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>DSDEN des BDR</b>
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'enseignant référent RH est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN-RH. 12 000 enseignants exercent dans le département des BDR.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister l'inspecteur de l'éducation nationale RH dans ses missions, notamment lors des entretiens RH et des enquêtes administratives.</li> <li>- Suivre les situations RH en lien avec l'IEN-RH, les IEN de circonscription et la DRRH de l'académie.</li> <li>- Assister l'IEN-RH dans la conduite des entretiens individuels en vue d'accompagner les enseignants pour identifier leurs besoins en lien avec une situation particulière (comme médicale ou professionnelle).</li> <li>- Conduire, en appui du responsable de l'accompagnement au retour à l'emploi, des entretiens individuels en lien avec les PACD.</li> <li>- Gérer des demandes de rupture conventionnelle (entretien, préparation convention et signature finale) en lien avec l'IEN-RH et le SG et la DPE (division des personnels enseignants).</li> <li>- Étudier des demandes concernant les CPF et CFP, participation aux réunions.</li> <li>- Gestion des enquêtes administratives (aspects administratifs et préparatoires notamment).</li> <li>- S'assurer du versement des pièces RH dans les dossiers administratifs avec réactivité.</li> <li>- Lien avec les différents services administratifs (DPE, A-DASEN, directeur référent, BAM) et experts (médecin de prévention, assistante sociale, psychologue clinicienne, RH de proximité, service juridique).</li> <li>- Gérer et préparer le GPRH avec les interlocuteurs concernés (collecte, synthèse).</li> <li>- Prendre part aux tâches administratives inhérentes à la mission (préparation des entretiens, collecte des informations, rédaction et envoi du compte-rendu, etc.).</li> <li>- Analyser les besoins des équipes enseignantes en lien avec les problématiques de ressources humaines (rendre compte et être force de proposition)</li> <li>- Inventorier les ressources afin d'aider les équipes d'école et/ou de circonscription</li> <li>- Conduire des formations en lien avec la mission de ressources humaines.</li> <li>- Accompagner les équipes des écoles dans la gestion des conflits en lien avec des équipes de circonscriptions ou en relai de celles-ci.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes capacités à communiquer de manière synthétique (oral/écrit).</li> <li>- Avoir une posture professionnelle déontologique (discrétion notamment).</li> <li>- Disposer de qualités relationnelles, d'écoute et d'adaptabilité.</li> <li>- Être capable de travailler en équipe, faire preuve de rigueur.</li> <li>- Être capable d'analyser des situations complexes.</li> <li>- Maitriser les logiciels bureautiques de base dont Excel (tableaux dynamiques).</li> <li>- Avoir des connaissances sur les textes réglementaires en lien avec la RH.</li> </ul>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	CAFIPEMF souhaité
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	1607 heures (Référence : loi n° 2019-828 du 6 août 2019)
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un curriculum vitae,</li> <li>- une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation)</li> <li>- l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat.</li> </ul> <p>Une copie sera transmise directement par courriel à l'adjoint au directeur académique en charge du premier degré (<a href="mailto:ce.iena13@ac-aix-marseille.fr">ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</a>) ainsi qu'à l'IEN-RH (<a href="mailto:ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr">ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr</a>)</p> <p>Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à un entretien (invitation adressée par courriel).</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN-RH - <a href="mailto:ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr">ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr</a>



## FICHE DE POSTE A PROFIL

FICHE DE POSTE A PROFIL		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-050-MISSION MAITRISE LANGUE1</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale Conseiller pédagogique en Maîtrise de la langue</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Vitrolles, en charge de la mission Maîtrise de la langue pour le département des Bouches-du-Rhône.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le conseiller pédagogique en Maîtrise de la langue est un enseignant maître formateur ayant une expertise particulière dans le domaine du français. Il exerce ses missions à l'échelle du département dans le cadre de la mission MDL des Bouches-du-Rhône.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la mise en œuvre du volet départemental du plan académique de formation :</li> <li>• Accompagner la mise en œuvre des plans fondamentaux.</li> <li>• Organiser et conduire des formations de formateurs.</li> <li>• Conduire des formations en maîtrise de la langue dans le cadre de la formation continue en circonscription (constellation, résidence pédagogique, animation).</li> <li>• Accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles en lien avec la maîtrise de la langue.</li> <li>- Apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes.</li> <li>- Participer à des dispositifs interdisciplinaires.</li> <li>- Produire des ressources pédagogiques.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise en maîtrise de la langue.</li> <li>- Maîtrise des enjeux liés à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'oral.</li> <li>- Capacité à concevoir et conduire des actions de formation en MDL.</li> <li>- Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques.</li> <li>- Aimer le travail d'équipe et le travail partenarial.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire du CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste bénéficie du régime horaire des enseignants du 1er degré
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : <ul style="list-style-type: none"> <li>– un curriculum vitae,</li> <li>– une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation)</li> <li>– l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat.</li> </ul> Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Catherine PIQUETTE, IEN mission Maîtrise de la langue Inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Vitrolles <a href="mailto:ce.0133262a@ac-aix-marseille.fr">ce.0133262a@ac-aix-marseille.fr</a> , 04.42.79.08.40

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2026-051-MISSION MAITRISE LANGUE1</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale Conseiller pédagogique en Maîtrise de la langue</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Vitrolles, en charge de la mission Maîtrise de la langue pour le département des Bouches-du-Rhône.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique en Maîtrise de la langue est un enseignant maître formateur ayant une expertise particulière dans le domaine du français. Il exerce ses missions à l'échelle du département dans le cadre de la mission MDL des Bouches-du-Rhône.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la mise en œuvre du volet départemental du plan académique de formation :</li> <li>• Accompagner la mise en œuvre des plans fondamentaux.</li> <li>• Organiser et conduire des formations de formateurs.</li> <li>• Conduire des formations en maîtrise de la langue dans le cadre de la formation continue en circonscription (constellation, résidence pédagogique, animation).</li> <li>• Accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles en lien avec la maîtrise de la langue.</li> <li>- Apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes.</li> <li>- Participer à des dispositifs interdisciplinaires.</li> <li>- Produire des ressources pédagogiques.</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise en maîtrise de la langue.</li> <li>- Maîtrise des enjeux liés à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'oral.</li> <li>- Capacité à concevoir et conduire des actions de formation en MDL.</li> <li>- Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques.</li> <li>- Aimer le travail d'équipe et le travail partenarial.</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste bénéficie du régime horaire des enseignants du 1er degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– un curriculum vitae,</li> <li>– une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation)</li> <li>– l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat.</li> </ul> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	Catherine PIQUETTE, IEN mission Maîtrise de la langue Inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Vitrolles <a href="mailto:ce.0133262a@ac-aix-marseille.fr">ce.0133262a@ac-aix-marseille.fr</a> , 04.42.79.08.40